



## Société de Développement LUTRY

Assemblée générale du 24 mai 2023 – 19 h 00 Café de la Tour Lutry

### **Ordre du jour**

1. Adoption
2. Mot de bienvenue
3. Rapport de la Présidente
4. Rapport des vérificateurs des comptes
5. Rapport de la Caissière
6. Discussion et adoption des comptes
7. Nomination des contrôleurs des comptes
8. Fixation des cotisations
9. Élection du Comité
10. Propositions individuelles

### **1. Adoption**

Comme chaque année, le procès-verbal de la dernière assemblée générale n'est pas lu car il est mis disposition de chacun sur notre site Internet : [www.sdlutry.ch](http://www.sdlutry.ch).

Il est approuvé et applaudi tel que proposé par l'assemblée.

## 2. Mot de bienvenue

Madame Josiane Rappaz, Présidente, souhaite la bienvenue à l'assemblée générale. Elle remercie les personnes présentes de partager avec le Comité, cette 131<sup>ème</sup> assemblée générale qui, bien qu'officielle, sera conviviale et remplie de partages.

La SDL a vécu une année riche en événements et sommes fiers du travail accompli et des projets réalisés, grâce à votre soutien et à votre participation.

Avant de passer en revue les faits marquants de l'année écoulée et de vous présenter les perspectives, Madame Rappaz tient à exprimer sa gratitude et celle du Comité à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite des activités de la SDL.

Tout d'abord, elle remercie la **Municipalité** pour son soutien et la confiance qu'elle nous témoigne tout au long de l'année. Elle est excusée ce soir, en raison de la réception des nouveaux habitants.

Ensuite, elle remercie également toute l'équipe du Comité de la SDL pour tous les bons moments partagés et pour sa disponibilité. Le Comité est le moteur de l'association et la présidente apprécie son engagement et son enthousiasme.

Madame Rappaz remercie pareillement Madame et Monsieur Anne-Marie et Armand Rod, qui en plus d'être de fidèles participants aux nombreuses manifestations SDL, offrent un toit pour les séances de Comité où les discussions vont bon train. Ils sont excusés tous les deux ce soir.

Elle poursuit les remerciements pour Madame et Monsieur Michelle et Pierre Cochand qui ont gracieusement mis à disposition de nombreux chandeliers, qui vont embellir l'atmosphère des concerts côté cour et lors du pique-nique géant. Ils reçoivent des fleurs.

Toujours des remerciements pour Monsieur Lucien Chamorel, qui a quitté le Comité en juin dernier mais que nous pouvons toujours appeler pour avoir des conseils comptables ou pour venir racler à Pâqu' à Lutry.

Finalement, elle remercie son conjoint qui supporte toutes ses nombreuses heures de travail, ses doutes, le stress et surtout son grain de folie.

Le mot de la présidente se termine avec l'annonce du déroulement de la soirée, qu'elle souhaite d'être agréable et invite toutes les personnes

présentes à se régaler autour d'un verre et d'un buffet préparés par Julien, Maxime et l'équipe du café de la tour.

### **3. Rapport de la Présidente**

Madame Rappaz rappelle que cela fait déjà 131 ans que le train SDL et ses wagons de bénévoles conduisent les lutryens vers de nombreuses activités, projets et animations avec passion, bonne humeur et motivation.

L'équipe SDL a pensé, organisé et donné beaucoup de son temps pour que Lutry reste une commune attractive et sous la lumière. La fidélité et soutien des lutryens et des personnes présentes ce soir, envers la SDL nous touche et nous motive. Les « mercis », « c'était génial » « quel plaisir on a eu » sont des regains d'énergie pour permettre à l'équipe d'aller de l'avant.

Malgré tout, le Comité est conscient qu'il est difficile de satisfaire tout le monde.

Les concerts sur les quais ont eu lieu sous le soleil, avec un nombreux et fidèle public.

Une très belle soirée a été organisée pour les 130 ans de la SDL. Tous les commerçants y ont été invités et c'est dignement que la SDL a passé ce cap.

Moins de monde toutefois pour les concerts côté cour, malgré deux soirées intimistes hors pair. Madame Rappaz profite pour rappeler que les 1er et 2 juin prochain deux nouvelles soirées sont organisées dans ce lieu magique, et souhaite voir le public nombreux.

Puis une grande première qui a eu lieu début septembre avec le pique-nique géant sur les quais qui a entraîné plus de 160 personnes ravis malgré la pluie qui a coupé court cette soirée. De plus, le 8 septembre prochain aura lieu à nouveau ce pique-nique qui permet de belles rencontres.

Le marché du samedi, depuis son installation sur les quais et à la place des Halles, jouit d'une franche réussite pendant les mois d'été avec la présence des vigneron qui permet partage et rencontre. En revanche, durant l'hiver, nous remarquons que seuls les stands alimentaires restent fidèles le samedi matin.

Quant à la patinoire, c'est avec enthousiasme qu'enfants et parents se sont appropriés les lieux. Curling et matchs aux cartes ont eu aussi beaucoup de succès. De leur côté, Julien et son équipe ont fait des miracles à la buvette grâce à leur professionnalisme et leur bonne humeur.

Le marché de Noël est toujours extrêmement plébiscité, d'ailleurs des stands ont dû être installés sur le quai en 2022, fait rarissime. Les échos ont été enthousiastes du côté des commerçants, but premier de cette manifestation.

La responsable du site SDL ayant fait part de son envie d'arrêter de s'occuper de celui-ci, le Comité a approché un jeune lutryen, Monsieur Jonas Barbezat qui a complètement remis au goût le site SDL. Cette tâche n'est pas évidente, cependant le site permet une meilleure vue sur les commerces. La vente des places pour le vide-greniers, pâqu'à Lutry, le marché de Noël et les places pour les activités de la patinoire, se font désormais directement via notre site ce qui facilite grandement la gestion des inscriptions et des paiements. De plus, une newsletter a été mise en route et déjà de nombreuses personnes se sont inscrites pour recevoir des informations de la SDL et de la vie des commerçants de Lutry. Pour cela, les commerçants sont invités, s'ils le souhaitent, à communiquer des événements qui seront publiés via ce biais. Puis le site, qui a été entièrement refait est présenté à l'assemblée.

Madame Rappaz annonce que le Comité cherche des bénévoles de manière sporadique, nous mettrons une rubrique sur le site pour que les personnes intéressées puissent s'inscrire

la Municipalité a adressé un courrier aux commerces et indépendants de Lutry, leur rappelant que la dépose sur le domaine public sans autorisation de panneaux publicitaires, tonneaux, chevalets était interdite. Un délai a été fixé aux personnes concernées pour se mettre en conformité, faute de quoi, une dénonciation serait faite à la Commission de police et les installations seront retirées. Le Comité a pris rendez-vous avec Messieurs Monod et Sutter afin de discuter de cette réglementation et surtout pour défendre le bien-fondé des commerces, essentiellement situés dans le bourg, de signaler leur établissement depuis des lieux à passage, soit le quai en l'occurrence.

Afin d'éviter des publicités de toutes sortes sur le quai, il a été convenu, lors de cette séance, que la SDL présente un projet de signalétique uniforme s'intégrant parfaitement au lieu. Plusieurs séances de travail ont

déjà été effectuées avec la Société Cayenne et un avant-projet sera présenté ces tous prochains jours au Comité et à la Municipalité. Par la suite, une séance sera organisée avec les commerces intéressés.

La présidente rappelle également que l'USL comprenant une cinquantaine de sociétés locales lutryennes avait été dissoute par son Comité début 2023. Le Comité SDL a pensé important que les sociétés locales soient toujours mises en avant auprès de la population qui, très souvent n'est pas au courant des nombreuses activités offertes.

Elle a proposé à tous les responsables quelques idées pour promouvoir les sociétés locales. Par exemple :

- Participer le samedi matin au marché pour faire connaître leurs activités en y installant un stand gratuitement.
- Insérer dans le site SDL une rubrique « sociétés locales » comprenant des informations concernant leurs activités, leurs coordonnées ainsi qu'un lien sur leur site.
- Soirées, messages et autres annoncés via notre newsletter.
- Rencontre annuelle.
- Afficher sur le site SDL un calendrier mettant en avant toutes les activités lutryennes.

Enfin et Bien que toute l'équipe SDL soit bénévole et consacre de nombreuses heures de liberté pour faire vivre Lutry, elle aura toujours du temps pour les personnes présentes à cette assemblée et les lutryens et garde la porte ouverte pour discuter des propositions ou demandes de ceux-ci. L'équipe SDL fera toujours un maximum pour que Lutry garde son identité avec son bourg, ses commerces et ses hameaux du haut de la commune.

#### **4. Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificatrices, soit Madame **Claire Glauser** 1<sup>er</sup> vérificatrice et Madame **Christiane Lecoq** 2<sup>e</sup> vérificatrice, ont procédé à la vérification des comptes.

Elles ont vérifié les comptes 2022 et ont fait un contrôle par pointage, elles ont reçu des réponses claires et précises.

Elles confirment que toutes les pièces comptables ont été présentées et qu'elles ont eu des réponses convaincantes à leurs questions et remercient le caissier.

Finalement elles proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière et au Comité.

Ce rapport est approuvé avec les applaudissements des personnes présentes

## **5. Rapport de la Caissière**

Madame Kati Ruchin salue les personnes de l'assemblée et les remercie de leur présence, elle distribue une feuille imprimée avec le bilan et le PP au verso des comptes 2022 et donne quelques remarques les concernant ;

L'année 2021 était encore impactée par les effets du COVID, cependant en 2022 toutes les manifestations de la SDL ont pu avoir lieu.

Pour commencer avec la patinoire, elle signale que le nouveau tenancier de la buvette n'a pas pu pleinement fonctionner à cause des restrictions encore en vigueur début 2022, et en raison d'une surcharge de coûts pour une surveillance de la patinoire exigée par les autorités.

Concernant les marchés hebdomadaires, Madame Ruchin constate une baisse d'environ un tiers de recettes sur la location des stands. A son avis et celui du comité, ceci provient d'un changement de mentalité des marchands qui préfèrent venir au coup par coup et ne plus s'engager avec un contrat annuel. En conséquence, les charges ont diminué proportionnellement ; moins d'annonces publicitaires et pas d'animation.

Un des magnifiques moments de l'année fut la journée des 130 ans de la SDL à laquelle étaient conviés les commerçants, les autorités ainsi que tous les anciens membres ayant fait partie du Comité de la SDL. Les coûts de cette journée avaient été provisionnés lors des précédents exercices.

C'est avec plaisir que les concerts dans la cour du Château ont pu être à nouveau organisés, après deux ans d'absence, ceci expliquant les charges plus importantes dans les comptes des concerts.

L'autre nouveauté fut le lancement d'un pique-nique géant sur les quais de Lutry, cet événement a rencontré un franc succès auprès des habitants et riverains.

Pour clore l'année, le traditionnel marché de Noël qui jouit de plus en plus de popularité autant de la part des marchands que des visiteurs a connu une belle réussite malgré le froid.

Madame Ruchin finit par nous donner les chiffres arrondis du bilan :

Au total du bilan de	CHF	65'330. —
Des fonds propres pour	CHF	39'243. —
Un découvert d'exercice de	CHF	6'876. —

Et elle remercie les commerçants, les personnes cotisantes et la Municipalité pour leur indéfectible soutien et espère que celui-ci sera maintenu et pourquoi pas augmenté.

Madame Ruchin remercie également les membres du Comité pour leur aide bienveillante.

## 6. Discussion et adoption des comptes

Aucune discussion n'est demandée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité, avec applaudissement pour Madame Ruchin

## 7. Nomination des contrôleurs des comptes

Contrôleur des comptes 2023 : Madame **Christiane Lecoq** 1<sup>ère</sup> vérificatrice et Madame **Sylviane Hugli** 2<sup>e</sup> vérificatrice.

Le Comité les remercie de leur engagement.

## 8. Fixation des cotisations

Nous proposons à l'assemblée de garder les mêmes montants pour les cotisations que les années précédentes :

CHF. 200. — pour les membres commerçants

CHF. 20. — pour les membres individuels

Adopté à l'unanimité

## 9. Élection du Comité

Sans un Comité prêt à donner de son temps, de sa bonne humeur et de son énergie positive, il serait difficile d'avancer. Des remerciements sont adressés à toute l'équipe pour les nombreuses heures passées bénévolement à faire vivre Lutry. Deux nouveaux membres sont proposés au Comité, qui se réjouit de voir de jeunes gens s'engager.

**Le Comité tel que proposé**, Mesdames et Messieurs :

- **Josiane Rappaz**, présidente
- **Monelle Buret**, vice-présidente, secrétaire et en charge des annonces sur les réseaux sociaux
- **Anita Métraux**, représentante des commerçants
- **Kati Ruchin**, caissière
- **Françoise Salamé**.
- **Daniel Bühlmann**, représentant des vigneron

**Et les nouveaux membres**, Madame et Monsieur :

- **Jenny Christinat**
- **Jonas Barbezat**, webmaster site SDL

Le Comité est reconduit par l'assemblée à l'unanimité et sous applaudissements avec remerciements à sa présidente.

## 10. Propositions individuelles

- La parole est donnée à Madame Claire Glauser qui présente l'association, « Lutry en vie », qui propose aux seniors à partir de 65 ans, des activités ludiques et variées à Lutry, informations : [www.lutry.ch/lutryenvie](http://www.lutry.ch/lutryenvie)
- Monsieur Lucien Chamorel rappelle aux commerçants, qu'ils peuvent avoir un stand gratuit au marché et peuvent ainsi venir se présenter dans un cadre différent,
- Monsieur Antoine Beluche demande s'il serait possible, au vu du succès du marché de Noël, de le proposer sur plusieurs jours . Madame Rappaz répond que cela représenterait énormément de travail, cependant nous pouvons toujours préparer un sondage auprès des autres commerçants pour savoir s'ils souhaitent également accueillir un marché plusieurs jours de suite et aussi que nous pouvons réfléchir si cela serait possible.
- La parole n'est plus demandée.

Pour clore cette assemblée générale, Madame Josiane Rappaz remercie les commerçants, amis et fidèles de la SDL présents et convie chacun pour un moment de partage autour d'un verre offert par la Municipalité et nous les remercions chaleureusement

L'assemblée générale est close à 19 h 44 sous les applaudissements.

La Secrétaire



Monelle Buret

La Présidente



Josiane Rappaz